



THEME : «L'Afrique réinvente sa gouvernance"»

LIEU /PAYS : Cap Vert

PERIODE : Du 09 au 12 Juillet 2012

CONTRIBUTION DE MADAME KONE SOLANGE (Côte d'Ivoire)

Titre : FONDER LE « VIVRE ENSEMBLE » AU SEIN DES SOCIÉTÉS AUTOUR DE VALEURS ET PRINCIPES PARTAGES

Mon intervention se fera autour de quatre grands axes A, B, C et D.

A- ENJEUX ET DEFIS QUE POSE LE THEME

- Qu'est ce que « vivre ensemble » ?
- Pourquoi devons-nous vivre ensemble ?
- le vivre ensemble au sein des sociétés n'est-il pas un mythe en Afrique de l'Ouest, au regard des réalités du Mali (le nord Mali), du Nigéria (Boko Haram) et de la Guinée Bissau (coup d'Etat en pleine élection démocratique) etc ?
- Comment faire, pour que les humains vivent ensemble, dans la cohésion à l'heure du multiculturel et des échanges entre les peuples ?

B- PROPOSITION DE CHANGEMENT

Vivre ensemble selon Catherine Rouhier (Février 2006), ne va pas de soi, mais s'apprend. On pourrait selon elle, décliner un certain nombre de définitions de ce vivre ensemble. C'est :

- Promouvoir des valeurs
- Développer la solidarité
- Réorganiser notre vie commune sur la terre
- Former à la citoyenneté
- Prévenir les conflits
- Respecter les cultures, les religions
- Renforcer la volonté des individus à être des acteurs
- Apprendre à chacun à reconnaître en l'Autre la même liberté qu'en soi même...

Devant la grande diversité de cette notion de vivre ensemble, se pose la question de la nature du champ d'action.

C- EXPERIENCES ET INITIATIVES INNOVANTES

Comme expériences et initiatives innovantes, nous avons en terme de « vivre ensemble », les propos historiques et héroïques de Martin Luther King libellés comme suit : « ***Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.*** » Martin Luther King.

Hormis cette citation de Martin Luther King, on retient avec Catherine Rouhier (2006), que le « vivre ensemble » est d'abord une éducation à la paix.

Elle nous apprend qu'en 1986, des adultes se regroupaient pour apporter une réflexion sur le thème de la Paix. Une Association fut fondée et elle s'appelait « les Amis de la Paix ».

La paix est une notion universelle qui concerne chaque homme et qui correspond à son désir profond. Elle est une valeur pour tous les hommes, c'est par elle qu'une nouvelle culture doit émerger. Elle a de multiples visages, celui de la dignité, de la solidarité, du partage, de la justice, de la fraternité. Promouvoir la paix, se confond avec créer les conditions de vivre ensemble. C'est donc à juste titre que le philosophe Alain a écrit ceci : « ***La paix n'est jamais, il faut la faire, la vouloir et donc y croire*** ».

Comme initiatives innovantes de vivre ensemble nous avons entre autres :

- **La conceptualisation d'ouvrages pédagogiques** dont l'objectif essentiel est de fournir un véritable programme d'acquisitions des valeurs de « vivre ensemble » depuis la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires. La démarche est basée sur la prise de conscience de ses propres comportements ou de certains comportements, des bienfaits ou des ravages qu'ils peuvent provoquer chez l'autre et d'autre part sur la mise en place des valeurs indispensables pour vivre ensemble. Tous ces ouvrages servent au propre usage de l'Association pour des séquences de travail sur un thème donné mais aussi peuvent être utilisés par des enseignants, des animateurs ou tout adulte désireux de s'engager sur le chemin de la paix avec un groupe d'enfants ou de jeunes. Certains ouvrages ont été adaptés pour des pays en guerre ou en sortie de guerre avec la collaboration des enseignants de ces pays ; ce fut le cas, par exemple pour l'Algérie, la Colombie, le Rwanda et d'autres pays encore.
- **La prévention des conflits** par le recours d'un outil pédagogique spécifique « Le sentier de la guerre ou comment l'éviter ». Exposition accueillie par des collèges des bibliothèques, des centres sociaux. Elle incite les élèves à prendre conscience de ce que sont les préjugés, les discriminations, la rumeur, les différences, le bouc émissaire, tous ces germes de tensions, d'injustice et de guerre.
- **L'animation de certains thèmes** comme « l'autorité et la loi, mon corps, ton corps » . Ces animations qui ont lieu le plus souvent à la demande d'enseignants, s'étalent sur plusieurs semaines au rythme d'une heure par semaine pour permettre la réflexion et les changements de comportement.
- **L'intervention sur demande**, dans des situations de crise pour répondre à des phénomènes de violence, d'incivilités ou d'incapacité de vivre ensemble. La violence prend des formes paroxystiques à certains moments. Elle représente cependant, un trésor

d'énergie et de vitalité. C'est pourquoi la réponse vise d'abord à permettre l'élaboration de cette violence par le langage et ensuite à transformer cette énergie pulsionnelle destructrice en énergie collective créatrice qui peut prendre différentes formes. L'engagement de l'Ecole de la Paix peut durer, dans ces circonstances, un bon trimestre à raison d'une séance par semaine. A titre d'exemples, plusieurs types de situations peuvent être abordés :

- o Lorsqu'un enfant, un jeune ou toute autre personne exerce sur un autre enfant, jeune ou groupe, une domination, une force ou une toute puissance, vivre ensemble n'est plus possible :

Il est nécessaire, à ce moment là, de travailler cette Loi qui fonde les relations humaines : « *Il est Interdit de faire de l'autre ce que je veux, quand je veux, où je veux, comme je veux* ». Cette Loi, inscrite nulle part mais transmise, par voie orale, de génération en génération est l'impératif que tout sujet doit s'imposer pour tenir compte de l'Autre. C'est comprendre et accepter pour chacun l'obligation d'accéder à l'autre sans violence. Cette Loi impose des limites dans la relation entre deux ou plusieurs personnes en interdisant les comportements de toute puissance, de maîtrise, de pouvoir l'un sur l'autre.

- o Quand des enfants, des jeunes, des adultes ne veulent pas se soumettre aux règles et aux lois d'une vie en classe, en famille ou en société, vivre ensemble n'est plus possible :

Il est important, à ce moment là, de travailler la nécessité des lois et des règles. Ce travail rentre dans un processus d'apprentissage pour que chacun comprenne le sens des règles, se les approprie, les intériorise et les applique quand la situation se présente. Règles et lois sont essentielles pour faire régner l'harmonie. Vivre en société, c'est connaître les lois et accepter de les suivre. On peut être des millions à former une société, si chacun accepte d'obéir aux mêmes lois, nous pourrions vivre ensemble.

- o Quand des enfants, des jeunes ou des adultes se voient jugés, exclus de certains groupes et qu'une discrimination est exercée vis-à-vis d'eux, vivre ensemble n'est plus possible :

Il est nécessaire, à ce moment là, de travailler les différences, la tolérance, de faire découvrir la diversité des cultures, des intérêts, des désirs, des façons de vivre. Il s'agit d'expérimenter, de débattre pour comprendre qu'une opinion différente permet de se poser des questions, de progresser dans sa façon de voir, de penser et d'agir. C'est faire découvrir que toutes les petites attitudes quotidiennes où règne le mépris peuvent mener à des frustrations et des humiliations, sources de tensions et conduire à la violence.

Quand, dans une société, des enfants ne sont plus protégés et subissent de la part des adultes des atteintes à leur corps, le vivre ensemble n'est plus possible :

Il est nécessaire, alors, de faire de la prévention des comportements sexistes et des violences sexuelles, par une meilleure connaissance de l'autre, et prendre conscience de nos différences. Il s'agit d'initier des changements de comportements et attitudes entre les deux sexes pour développer une société où les relations homme/femme prennent tout leur sens et chercher ensemble des réponses ou savoir à qui parler quand ces situations se présentent.

- o Quand des Etats ne respectent plus les règles et les lois qui régissent leur rapport, se servent de la force pour régler leur conflit, le vivre ensemble n'est plus possible :

Il est nécessaire de travailler à la prévention des conflits, à l'exercice de la médiation et découvrir que le règlement pacifique des conflits développe plus de liens entre les humains et plus de civilisation entre les peuples. L'étude de la construction européenne montre qu'après deux siècles de guerres, l'Europe a pu passer de la guerre à la paix et cela en tendant la main à l'ennemi, en proposant une coopération et en mettant en place une Haute Autorité, tenant lieu de médiateur. **L'Union Européenne est un exemple de vivre ensemble en créant entre les peuples, les conditions d'une paix durable.**

Tous les ouvrages et outils pédagogiques de vivre ensemble doivent avoir pour dénominateur commun : le respect de soi, le respect de l'autre, basé sur la prise de conscience qui permet de reconnaître en chacun, une personne humaine égale à soi même « *L'Humanité de la personne d'autrui comme en soi même* », écrivait Kant.

Ce respect est, retenue, suspension de l'acte insolent, blasphématoire, violent ou destructeur. Il pose un accord tacite, une limite à ne pas franchir. C'est une éducation qui se fait à petits pas.

Démarche pédagogique

L'approche utilisée dans l'éducation au vivre ensemble s'appuie sur une méthodologie où le rôle de l'imaginaire tient une place importante. Plusieurs temps interviennent dans le déroulement du travail :

- **Un temps d'évocation** qui consiste à faire l'état des lieux d'une part des images et des représentations mentales stockées dans l'imaginaire et d'autre part des savoirs de chacun au sujet du thème abordé.
- **Un temps d'expérience** : cette étape se réalise au travers d'une rencontre, d'un film, d'une exposition, d'une histoire...
- **Un temps d'échange et de débat** : ce qui a été vécu a besoin d'être élaboré par une parole et discuté pour être clarifié, enrichi par les uns et les autres.
- **Un temps de création d'un support** c'est-à-dire une réalisation individuelle ou collective (poème, journal, scénette, chanson, marionnette...) qui enracine par sa symbolisation tout le travail réalisé précédemment. C'est cette image mentale stockée qui motivera un engagement si l'ensemble du travail a été réalisé dans une ambiance agréable.
- **Un temps d'action** pour mobiliser et soutenir l'ensemble du projet.

La parole ne suffit pas à la transmission d'un savoir, c'est pourquoi le passage par des représentations mentales est indispensable. Les images mentales sont à la base de notre capacité à penser et à agir.

Les outils et les activités de formation de l'Ecole de la Paix sont basés sur cette **mobilisation constructive de la fonction de l'imaginaire** pour faire naître des images mentales dynamiques, restaurer des représentations douloureuses, transformer des images violentes.

Enrichir l'imaginaire est un axe fondamental de l'éducation car c'est un lieu nécessaire dans lequel tout être puise, pour y trouver les réponses aux questions de son existence

Il ne faut donc pas baisser les bras devant cet effondrement civique qui nous dépasse aujourd'hui mais considérer que la civilisation, au sens tout simple d'être capable de vivre avec les autres en société, cela s'apprend. C'est un travail énorme, mais il vaut la peine que le plus grand nombre de personnes s'y engage.

D- PRESENTATION DE L'AUTEUR

De nationalité ivoirienne, madame KONE Solange est au plan international, alter mondialiste et membre du FORUM SOCIAL Mondial. Elle est par ailleurs, présidente fondatrice de la Marche Mondiale des Femmes (section Côte d'Ivoire).

Assistante sociale de formation, Madame Koné Solange est au plan national, membre fondatrice de l'ONG ASAPSU (Association de Soutien à l'Auto-Promotion Sanitaire Urbaine). Cette ONG a été créée le 19 Mai 1989 en Côte d'Ivoire. ASAPSU est partenaire de mise en œuvre de plusieurs organisations internationales comme le CCFD, l'UNICEF, le HCR, le PAM, l'OMS, l'OIM, IRC, Save the Children etc.

Au plan national également, Madame Koné Solange coordonne conjointement la cellule HCR-ASAPSU et les projets décentralisés d'ASAPSU à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

Madame Koné Solange est par ailleurs, membre de l'équipe humanitaire Pays d'OCHA Côte d'Ivoire. Elle est également, la présidente de la Fédération des ONG de Santé de Côte d'Ivoire et membre fondatrice de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), la plus grande faitière des organisations de société civile en Côte d'Ivoire.